

Avis de constitution

SOCIETE « BI DISTRIBUTION DE CIMENT »

Siège ABIDJAN TREICVILLE APPOLO, Lot 444, Ilot
18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BI DISTRIBUTION DE CIMENT »

Objet : VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION,

TRANSPORT,

PRESTATIONS DE SERVICES,

DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE APPOLO, Lot 444, Ilot 18

Dirigeant(s) M SANGARE SATIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06174 du 25/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37103/GTCA/RC/2024 du 25/07/2024

